



## MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi  
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 14 Novembre 2023 à 19h00 dans la salle de la mairie

Objet :

- Décision modificative : programme étude préalable à la restauration de l'église
- Décision modificative : programme achat divers matériels
- Décision modificative : chapitre 014 atténuations de produits
- Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux
- Questions et informations diverses

Le Maire

